

Compte rendu du Conseil Municipal du 02 septembre 2020

La séance débute à 21h00.

Sont présents : André PECH, Christine BISCANS, Roxane LACUBE, Maguy PEYRADE, Jean-Louis CRESPO, Thomas CAVAYE et Philippe CALVAYRAC.

Ph. CALVAYRAC est désigné secrétaire de séance.

- Approbation du compte rendu de la séance du 31 juillet 2020 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

- Achat de matériels de voirie :

Le tracteur : nous avons reçu un devis de 26.000 € HT pour un engin d'occasion mais qui respectent les normes de sécurité en vigueur. La reprise de l'ancien est actée. Des subventions du Département peuvent être obtenues sur dossier.

Epareuse ou broyeur ? : l'épareuse est un engin délicat à manœuvrer, qui servira très peu et n'empêchera pas le recours à un professionnel une fois par an.

Le broyeur est simple à mettre en œuvre, est moins cher et nous pouvons l'acheter en commun avec la commune de Serviès.

Après débat le conseil est d'avis d'acheter un broyeur en commun avec Serviès et de s'adresser à un professionnel qui passera l'épareuse deux ou trois fois par an.

- Projet d'entretien du patrimoine :

Toiture de la mairie : nous sommes en attente de devis.

Réparation de l'église : le dossier est désormais entre les mains des « Bâtiments de France ». Il faut attendre leur aval pour demander des subventions (Département et Région).

- Situation des travaux en cours :

Le dossier pour l'enlèvement des poteaux électriques de la rue du Sarrat a été transmis à EDF.

Il ne manque plus que l'autorisation de passage des câbles électriques en façade sous les toits de deux maisons. Un devis a été demandé pour profiter de l'occasion de renforcer l'alimentation en eau du village et des bornes incendie.

Projets en attente :

Il reste deux voies qui ne sont pas goudronnées : la rue derrière l'église ainsi que la ruelle située entre la maison de J.J BOUGES et la mairie. La rue des lavandières est également concernée.

Il reste aussi le busage du ruisseau de la route de Lacamp.

- Demande de réalisation de la 3ème tranche de l'éclairage public :

Quelques lampadaires restent à mettre notamment rue de Lacamp.

Un devis a été demandé pour cela.

- Questions diverses :

Une nouvelle lettre, signée par le conseil municipal au complet, va être envoyée au Président du SYADEN afin de lui signifier une nouvelle fois notre refus d'une solution au rabais pour le « Très Haut Débit » à Arquettes.

L'Agglo vient d'envoyer deux conventions à la commune : la première afin de lui confier la haute main sur l'eau et l'assainissement, la deuxième afin de lui confier l'entretien des pluviaux.

La commune a déjà refusé l'an dernier de signer la première et ne signera pas plus cette année.

L'entretien des pluviaux par l'Agglo signifiera automatiquement une augmentation des taxes, la commune ne signera pas cette convention non plus.

Le conseil remarque ensuite que l'Agglo n'ayant pas réalisé des travaux qui lui incombent depuis 2014 malgré toutes les relances, la commune a été dans l'obligation de les réaliser à ses frais. Ces dépenses mises bout à bout équivalent aujourd'hui au prêt bancaire que la commune a été obligée de prendre pour l'achat d'un tracteur.

Un devis vient d'être demandé pour la fourniture de panneaux indicateurs (noms de rue, vitesse, stationnement etc...).

Une rue d' Arquettes ne porte pas encore de nom : il s'agit de la rue derrière l'église. Le conseil décide, en clin d' œil au passé, de la baptiser « rue des Cantounirets ».

Les bancs sont prêts à être installés.

Le conseil va mener une réflexion sur le devenir du tennis.

Deux jeux d'enfants en bois sont à enlever car dangereux (échardes).

La séance se termine à 23h20 par la signature des délibérations.

Le secrétaire Ph. CALVAYRAC

Le Maire A. PECH